



Fédération  
Française  
du Sport  
Adapté

# CHAMPIONNAT DE FRANCE LUTTE SPORT ADAPTÉ



**SAMEDI 30 MARS 2019**  
**GYMNASE JEAN DAVESNE A SOISSONS**  
**A partir de 9 heures - entrée gratuite**

[www.luttebelleusoissons.fr](http://www.luttebelleusoissons.fr)



# Sommaire

Mots d'accueil	p 3
Bienvenue à SOISSONS	p 4
Venir à SOISSONS	p 5
Comité d'Organisation Local	p 6
Programme Prévisionnel	p 7
Informations Générales	p 8
Précisions Techniques	p 10
Fiche Association	p 13
Demande de dérogation	p 14
Autorisation médicale	p 15
Fiche Récapitulative	p 16
Plan d'accès	p 17
Liste des Hébergements	p 18

## Mots d'accueil



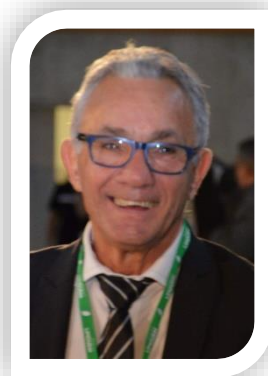
La confiance de la Fédération Française du Sport Adapté au Club de Lutte de Belleu - Soissons est confirmée.

Au-delà de la pratique de la discipline, et avec les résultats que l'on a connu, plusieurs médailles et titres nationaux en 2017-2018, le club est toujours présent sur le partenariat avec les IME de Belleu et Fère en Tardenois.

Ajouté à cela, beaucoup de convivialité, une équipe de bénévoles toujours présente, vous avez un cocktail qui va dynamiser le gymnase Jean Davesne pour la première fois à Soissons et dans l'Aisne.

Avec l'aide des collectivités territoriales en autres la communauté d'agglomération et les villes de Soissons et Belleu, ce Championnat de France Lutte Sport Adapté est confié pour la première fois à un club plein d'expérience et de compétences. Nul doute que ce Championnat de France sera organisé de main de maître.

Bienvenu aux athlètes et j'espère une réussite à ce Championnat de France aux lutteurs de l'IME de Belleu et Fère en Tardenois.

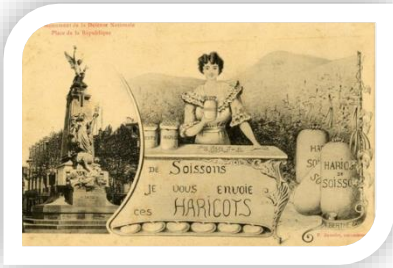


**STRAMANDINO François**  
Président du COL

## Bienvenue à SOISSONS

Nous sommes en 486. Augusta Suessionum, fondée vers 20 avant J.-C. dans un méandre de l'Aisne, entre par la grande porte dans les livres d'histoire. Car grâce à Grégoire de Tours qui l'évoque dans son Histoire des Francs chacun connaît le fameux vase de Soissons... Clovis bat Syagrius et décide de s'implanter à Soissons. Sans doute parce que la ville possède une ceinture de remparts édifiés pour résister aux invasions dites barbares, également une belle parure monumentale. En témoigne, le théâtre antique, méconnu aujourd'hui, mais dont les dimensions en feraient l'un des plus vastes de toute la Gaule.

En 1175, débute le chantier de la cathédrale actuelle. La prise de la ville des Huguenots en 1567 entraîne d'importants dommages sur le patrimoine religieux mais comme toujours Soissons se relève. Le XVIIe siècle constitue, notamment sous l'impulsion de l'évêque Simon Legras qui sacre Louis XIV en 1653, un nouvel âge d'or artistique.



La Révolution fait disparaître plusieurs des six abbayes que comptait Soissons. A la fin du XIXe siècle, l'enceinte urbaine des années 1550 disparaît et cède la place aux boulevards de circulation. La valorisation du cœur de ville, reconversion du parc Gouraud, mise en tourisme affirmée du site d'abbaye Saint-Jean-des-Vignes, l'histoire de Soissons s'écrit au présent.

Depuis fort longtemps, les terres fertiles du Soissonnais produisent des légumes de qualité. Cela fait plus de deux siècles que l'on mentionne l'existence d'un fameux haricot autour de la ville de Soissons. Son goût authentique est toujours apprécié aujourd'hui.



# Venir à SOISSONS



## **Salle Jean DAVESNE**

13 Rue Bara  
02200 Soissons

### En voiture

- Paris / Soissons: 1h – Sortie A104 SOISSONS ;
- Lille / Soissons: 2h – D1 Tergnier/Soissons/Viry noureuil ;
- Lyon / Soissons: 5h - Sortie A344 Reims/Tinqueux/Soissons/Fismes ;
- Limoges / Soissons: 7h – Sortie A104Soissons/Marne la vallée.

### En train / TGV :

- Gare du Nord - Soissons : 1h30 ;
- Gare de Lyon - Soissons : 2h00.

# Comité d'Organisation Local

## Président du COL

**Monsieur STRAMANDINO François**  
Trésorier du Club de Lutte Belleu Soissons

FONCTION	CONTACT
<b>Trésorier</b>	STRAMANDINO Madeleine
<b>Secrétaire général</b>	LEFEVRE Stéphanie
<b>Commission Coordination / Logistique</b>	CHEVREAU Sandrine
<b>Commission Sportive</b>	STRAMANDINO Steve
<b>Commission Médicale</b>	Docteur LA PERSONNE
<b>Commission Restauration</b>	FIEVRE Brigitte
<b>Commission Partenariats / Hébergement</b>	LECAUX Freddy
<b>Commission Communication</b>	LECAUX Freddy / STASIAK Laure
<b>Commission Animation / Bénévolats</b>	CAPPIGNY Karine
<b>Commission Développement Durable</b>	CAPPIGNY Freddy
<b>Cadre Technique National Lutte</b>	Prochainement nommé
<b>Délégué Technique Fédéral du championnat</b>	DEWAELE Hervé – <a href="mailto:herve.dewaele@ffsa.asso.fr">herve.dewaele@ffsa.asso.fr</a>
<b>Commission Sportive Nationale Lutte</b>	BRAUN Gilles - <a href="mailto:gbraun@sfr.fr">gbraun@sfr.fr</a>



**COL France LUTTE 2019**  
**STRAMANDINO François**

**Club de lutte de Belleu Soissons**

14 rue du Pressoir  
02200 BELLEU  
Tél : 06.13.87.46.39

**Mail : [francois.stramandino@aliceadsl.fr](mailto:francois.stramandino@aliceadsl.fr)**

# Programme prévisionnel

## Vendredi 29 mars 2019

14h00 – 16h00	Accueil des délégations au gymnase Jean-Davesne
16h15 - 17h15	Visite médicale et pesée au gymnase Jean-
17h30 - 18h00	Réunion technique au gymnase Jean-Davesne
20h00 - 23h30	Repas de Gala Centre socio-culturel de Villeneuve saint germain

## Samedi 30 mars 2019

08h00 – 09h00	Echauffement collectif au gymnase Jean-Davesne
09h00 – 09h30	Cérémonie d'ouverture au gymnase Jean-Davesne
09h30 - 12h00	<b>Compétition au gymnase Jean-Davesne</b>
12h00 - 13h30	Déjeuner au gymnase Jean-Davesne
14h00 - 17h00	<b>Compétition au gymnase Jean-Davesne</b>

**Ce programme est prévisionnel et est susceptible d'être modifié.**

*Les récompenses seront remises au fur et à mesure des finales au gymnase Jean-Davesne à Soissons.*

# Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le Vendredi 22 FEVRIER 2019.

## Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

**Vendredi 29 mars 2019 à 14h  
Gymnase Jean Davesne  
02200 SOISSONS**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

**Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA de non contre-indication de la pratique de LUTTE en compétition.**

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

## Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas seront servis :

**Le samedi 30 mars 2019 de 12h à 13h 30  
Gymnase Jean Davesne  
13 Rue Bara - 02200 SOISSONS**



La soirée de Gala du samedi soir aura lieu :

**Le vendredi 29 mars 2019 à 20h00**  
**Foyer socio culturel**  
**Avenue de Reims- 02200 Villeneuve-Saint-Germain**

Les paniers repas du samedi soir seront distribués :

**Le samedi 30 mars 2019 à 17h00**  
**Gymnase Jean Davesne**  
**13 Rue Bara - 02200 SOISSONS**

### **Hébergements**

Une liste d'hôtels est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. Nous avons négocié des tarifs donc n'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour le Championnat de France de LUTTE FFSA.

### **Equipe médicale**

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.  
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

### **Transport**

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

## Precisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement Lutte FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives - documents sportifs » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président sur le championnat,
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres,
- Un membre de la CSN.

### Modalités d'inscription

Le championnat de France Lutte relève du règlement Lutte FFSA.

**Peuvent participer au Championnat de France Lutte FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2018/2019 avec mention de la classe.**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.** Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

**Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant Bénévole Sport Adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. Seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.**

Pour la participation au Championnat de France, **la fiche d'inscription individuelle** doit être validée par le président de la Ligue et le président du Comité Départemental Sport Adapté.

**Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :**

- **Date et résultats du championnat qualificatif ;**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative ;**  
**Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.**  
**Le cas échéant, une demande de dérogation (voir page 14 du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.**

Le référent Championnat de France de la CSN de lutte FFSA en charge de la partie informatique – Gilles BRAUN - doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard le **Vendredi 22 Février 2019**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

### **Désistement**

Aucun remboursement ne sera effectué après le **Vendredi 22 Février 2019** sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

### **Réunion Technique**

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN de lutte – Gilles BRAUN – et le Cadre Technique National de la discipline - est programmée le :

**Le vendredi 29 mars 2019 de 17h30 à 18h00**  
**Gymnase Jean Davesne**  
**13 Rue Bara - 02200 SOISSONS**

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autre que celles annoncées, veuillez à adresser vos questions préalablement à ***gbraun@sfr.fr***.

## Catégories d'âges

ANNEE	Jeunes	Juniors	Séniors	Vétérans (+35 ans)
Saison 2018-2019	2003-2004-2005	2002-2001	2000 et avant	1984 et avant

## Catégories de poids

Jeunes ( - 16 ans)		Juniors, Seniors et Vétérans	
FEMININ	MASCULIN	FEMININ	MASCULIN
-35	-35	-45	-45
-40	-40	-50	-50
-45	-45	-55	-55
-50	-50	-60	-60
-55	-55	-70	-70
-60	-60	-80	-80
-65	-65	-90	-90
-70	-70	+90	+90
-80	-80		
+80	+80		

## Engagements



La CSN et le COL vous proposent un fichier excel pour inscrire les sportifs à la compétition.

Merci à vous de télécharger le lien ci-dessous :

<https://www.dropbox.com/s/phfzw3f3l0bb5mt/Fiche%20inscription%20Championnat%20Lutte%20FFSA%202019.xlsx?dl=0>



# FICHE ASSOCIATION

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

A renvoyer au COL avant le **Vendredi 22 Février 2019**

Club de lutte de Belleu Soissons

14 rue du Pressoir - 02200 BELLEU

Tél : 06.13.87.46.39 - Mail : francois.stramandino@aliceadsl.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (obligatoire pour accès zones techniques) :	
Tél. :	Mail. :

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	MONTANT
<b>Formule 1 -- Sportif</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	26 €		
<b>Formule 2 – Sportif</b> Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au samedi soir (hors petit déjeuner)	70 €		
<b>Formule 1 -- Encadrant</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	6 €		
<b>Formule 2 – Encadrant</b> Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au samedi soir (hors petit déjeuner)	50 €		
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition			<b>TOTAL</b>

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **Club de lutte BELLEU/SOISSONS – COL Lutte**

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : .....euros

N° de chèque : .....de la banque : .....

Date

Signature

# Demande de dérogation individuelle

*Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de la discipline.*

Je soussigné(e) Mr/Mme..... **représentant de l'association** demande dérogation pour que Mr/Mme ..... participe au championnat de France Lutte Sport Adapté, pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

**Nom, qualité et coordonnées du certificateur :**

**Avis du certificateur**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

**Avis définitif de la CSN**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**



# Autorisation médicale

Je soussigné(e) .....

**agissant en mon nom**, autorise :

Le médecin du championnat de France Lutte Sport Adapté à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le.....

**Signature**

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du Championnat de France Lutte Sport Adapté à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le.....

**Signature**

# Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.  
Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

**Club de lutte Belleu Soissons**  
**Mr STRAMANDINO François**  
**14 rue du Pressoir - 02200 BELLEU**  
**Téléphone 06.13.87.46.39/ francois.stramandino@aliceadsl.fr**

**Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :**

Cochez les cases pour ne rien oublier!

**Pour le Vendredi 22 Février 2019 :**

- La fiche d'inscription « Association »
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- Fiche d'autorisation d'hospitalisation

**A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):**

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de non contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.**

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

**Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.**

## Plan d'accès



# Hébergements

NOM ET COORDONNES	DESSCRIPTIF	TARIFS	Kilomètres de la compétition
<b>IBIS SOISSONS</b> Rue Jacques Brel 02200 Soissons 03 65 61 05 10	48 chambres chambres doubles	54€	2km
<b>CAMPANILE SOISSONS</b> Rue Jacques Brel 02200 Soissons 03 23 73 28 28	47 chambres 22 chambres simples 25 chambres doubles	47€	2km
<b>BONANITE</b> 41 Route de Vivières 02600 Villers-Cotterêts 03 23 96 26 80	30 chambres chambres doubles/triples	61€	40km
<b>IBIS LAON</b> Avenue Georges Pompidou 02000 Laon 03 23 20 18 11	41 chambres chambres doubles	70€	35km
<b>CAMPANILE LAON</b> 181 Avenue Charles de Gaulle 02000 Laon 03 23 23 15 05	40 chambres chambres doubles	44€	35km
<b>PREMIERE CLASSE</b> Rue Nicolas Appert 02000 Laon 03 23 23 03 02	42 chambres chambres doubles	44€	35km



## Partenaires institutionnels



---

## Partenaire principal FFSA



malakoff médéric  
humanis

---

## Partenaires locaux

